

MAIRIE DE  
37140 LA CHAPELLE-sur-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 2024

Date de convocation : 13/02/2024

Date d'affichage : 13/02/2024

Conseillers

en exercice : 15 L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf février, à vingt heures trente,  
Présents : 10 le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni,  
Pouvoir : 1 en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses  
Votants : 11 séances, salle de la mairie, sous la présidence de M. GUIGNARD Paul,  
Maire

Etaient présents : M. GUIGNARD Paul, Mme GALET Florence, Mme MUREAU Nicole, M. PETIBON Jacky, M. LEPILLIEZ Philippe, M. DRUGEON Francis, M. DELAUNAY Fabien, Mme GANDRILLE Christine, M. ALBERT Alexandre, M. DELETANG Grégory

Etaient excusés : M. SERVANT Dimitri, Mme DESCORMIERS Cindy, M. de CHAMPS Hubert (a donné pouvoir à M. GUIGNARD Paul), Mme BEAUMARD Angélique

Etait absente : Mme BEGOUIN Gaëlle

Madame GALET Florence a été désignée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

DCM 2024-02-014

7.1. Finances - Décisions budgétaires

Proposition d'exonération de quatre mois de loyers pour les locataires occupant le logement sis 13 rue Fernand Obligy

En raison de la fermeture à la circulation de la RD 952 pour cause de travaux d'étanchéité de la digue à compter du 12 février jusqu'au 5 juillet 2024, Monsieur le Maire propose aux Conseil Municipal de prendre une mesure exceptionnelle d'accompagnement de ses locataires, Monsieur et Madame AUBRY Michel, boulangers, en les dispensant du versement de leur loyer, à compter du mois de mars jusqu'au mois de juin inclus, pour le logement communal situé 13 rue Fernand Obligy qu'ils occupent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** d'accorder une exonération de loyer d'un montant de 275,23 euros du mois de mars 2024 jusqu'au mois de juin 2024 inclus à Monsieur et Madame AUBRY Michel occupant le logement communal situé 13 rue Fernand Obligy
- **DIT** que cette exonération sera prise en compte dans le budget communal 2024

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire,  
GALET Florence



Le Maire,  
GUIGNARD Paul